



Bureau de développement des télécommunications (BDT)

Ref.: BDT/PKM/DM/226

Genève, le 3 août 2012

Honorables Ministres des TIC, Régulateurs,
Membres du comité de pilotage et points
focaux du projet HIPSSA

Objet: **Rappel pour pouvoir bénéficier d'une assistance technique dans le pays avant la clôture du projet**

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer qu'en raison de la réussite du projet pilote dans la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans le développement des lois supplémentaires dans les télécommunications, le projet HIPSSA a été développé pour couvrir tous les pays en Afrique Sub-saharienne. Suffisamment de progrès ont été réalisés et réussis.

Le projet HIPSSA a atteint un stade critique, avec l'achèvement de la plupart des lignes directrices régionales et les textes législatifs, en étroite collaboration avec la Commission de la CEDEAO et l'Assemblée des régulateurs de télécommunications de l'Afrique de l'Ouest (ARTAO). Ces documents sont disponibles sur les sites web de la CEDEAO et du projet HIPSSA pour téléchargement.

Ces documents couvrent les domaines suivants:

- **Harmonisation des politiques et du cadre réglementaire pour le secteur des TIC;**
- **Régime juridique applicable aux opérateurs de réseaux et fournisseurs de services;**
- **Accès et Interconnexion en matière de réseaux du secteur des TIC et des services;**
- **Gestion du plan de numérotage;**
- **Gestion du spectre des fréquences radioélectriques;**
- **Accès universel et service;**
- **Règlement sur les conditions d'accès aux câbles sous-marins**

En outre, les textes suivants ont été préparés avec l'aide de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) en collaboration avec l'Union internationale des télécommunications (UIT) qui a donné un appui sur les textes:

- **Commerce électronique (transactions)**
- **Protection des données**
- **Cybercriminalités**

Comme vous le savez, le but de ce projet est de soutenir l'harmonisation des politiques des TIC, des législations et des procédures réglementaires dans la région de l'Afrique sub-saharienne avec le soutien financier de l'Union européenne (UE). Il a été officiellement lancé au cours d'une réunion de lancement de projet à Addis-Abeba les 11 et 12 Décembre 2008.

Au cours de la réunion des experts des télécoms/ TIC à Lomé, Togo du 22 au 25 mars 2011, la disponibilité de l'aide pour les pays bénéficiaires intéressés concernant la mise en œuvre des lignes directrices susmentionnées régionales et des lois types dans les cadres nationaux (assistance technique dans le pays) a été communiquée. Ce processus d'assistance dans le pays est activé suite à une demande formelle faite par le pays intéressé.

Certains pays ont déjà officiellement demandé le soutien du projet de revoir ou d'adopter de nouvelles législations dans des domaines spécifiques dans le cadre identifié, et ces demandes ont été complétées. Les autres pays qui sont intéressés à bénéficier d'un tel soutien et qui ne l'ont pas encore fait sont encouragés à bien vouloir communiquer leur intérêt à participer à cette deuxième phase le 15 septembre 2012 au plus tard.

Si vos services nécessitent de plus amples précisions ou des renseignements supplémentaires, veuillez contacter Mme. Ida Jallow, Coordinatrice principale du projet HIPSSA (E-mail: ida.jallow@iitu.int, Tél.: +251 11 551 4977 Extension 31).

Je saisis cette occasion pour vous remercier tous pour les contributions actives dans la région. Veuillez prendre cette lettre comme dernier rappel de la disponibilité d'appui aux pays et j'attends vivement de recevoir vos demandes formelles dans le délai indiqué pour permettre à vos pays de bénéficier d'avantage dans le cadre du projet HIPSSA financé par l'UIT et l'UE.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[Original signé]

Brahima Sanou
Directeur

Cc.: M. Andrew Rugege, Directeur Régionale, Bureau de zone de l'UIT pour l'Afrique
Ambassador James Victor Gbeho, Président de la CEDEAO
S.E. M. Cheikhe Hadjibou Soumare, Président de l'UEMOA
Dr. Jean Ping, Président de la CUA
Mr. Nnamdi Nwokike, Secrétaire exécutif de l'ARTAO